

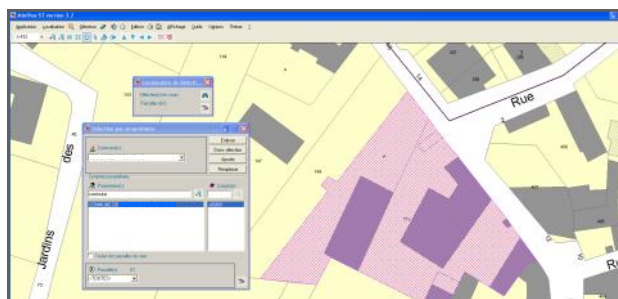


# Les Astuces du SIGil

Astuce n°5

## Sélection de plusieurs parcelles

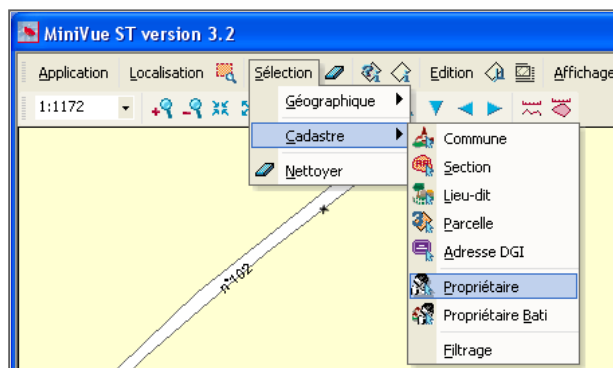
- Voici, en quelques clics, comment sélectionner plusieurs parcelles.
- La sélection de plusieurs parcelles est possible pour un seul ou plusieurs propriétaires.



➔ Cliquer sur **Sélection**, puis **Cadastré** :


Vous pouvez sélectionner des parcelles à partir de "Parcelle" (n° de parcelle et de section), d'"Adresse", de "Propriétaire" et de "Propriétaire Bâti" ou réaliser un filtrage.

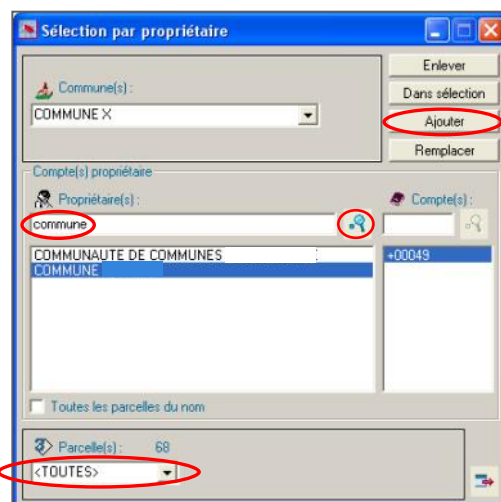
*Les exemples ci-dessous traiteront de la sélection "propriétaire".*



➔ Choisir **Propriétaire** :

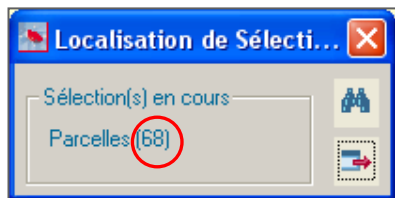
La fenêtre **Sélection par propriétaire** vous permet de saisir le nom du propriétaire (complet ou abrégé) dans l'espace approprié :


- Saisir par exemple "commune", puis cliquer sur le symbole . L'espace "Propriétaire" affiche une liste contenant le nom saisi.
- Sélectionner le propriétaire recherché, par exemple : "commune".
- Choisir "TOUTES" les parcelles.
- Cliquer sur Ajouter.

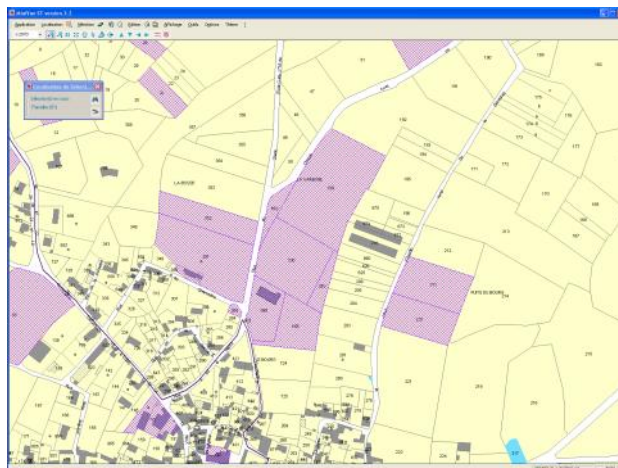


## Se localiser sur les parcelles : clic sur

La fenêtre **Localisation de sélection** apparaît, vous indiquant le nombre de parcelles présentes dans la sélection.



Pour visualiser les parcelles concernées sur la commune, il faut cliquer sur le symbole . Ces parcelles apparaissent en couleur sur votre écran.



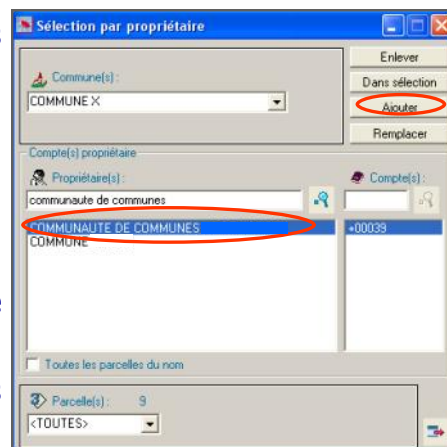
## Ajouter des parcelles à la sélection en cours :

Vous pouvez ajouter une nouvelle sélection de parcelles à la sélection précédente.

- Sélectionner un autre propriétaire dans la fenêtre **Sélection par propriétaire** (exemple : "communauté de communes").
- Cliquer sur le bouton **Ajouter**.

Le nombre de ces parcelles s'ajoute au nombre de parcelles sélectionnées précédemment.

- Cliquer sur le symbole  pour visualiser les parcelles sélectionnées.



Cliquer sur **Sélection/Nettoyer** permet d'effacer la sélection :

Une nouvelle fenêtre s'affiche, cliquer sur le symbole  pour effacer la sélection.

La présente fiche conseil a été réalisée à l'intention des utilisateurs du logiciel MINIVUE par le service SIGil (Système d'Information Géographique d'intérêt local) du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres.



Les fiches - astuces du SIGil sont disponibles en ligne sur notre site Internet : [www.sieds.fr](http://www.sieds.fr)